

MAIRIE DE LE SOULIE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2022

Présents : BAILLY P. BATAILLEY A. BOJ V. CROS M- J. MALIZARD B. NUEZ M. RAISSAC J.

Absents excusés : BELLAY D. donne procuration à BOJ V
ROUANET B. donne procuration à CROS M.J
VAILHE Ch. donne procuration à BAILLY P.

Secrétaire de Séance : CROS M.J.

1) Approbation du conseil municipal en date du 29 août 2022

Vote : 10 pour ;

2) Taxe d'aménagement

Reversion de 5 % sur le montant touché par la commune de la taxe d'aménagement à la communauté de communes pour les nouvelles constructions.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention fixant les modalités de reversement.

Renouvellement du taux communal concernant la taxe d'aménagement à 1.5 %.

Vote : 10 pour ;

3) Délibération ordures ménagères sur les logements communaux

Le montant des ordures ménagères sur les logements communaux sera facturé aux locataires.

Vote : 10 pour

4) Réfection de la planque au lieu-dit « La Blanque »

Le devis des travaux est estimé à 4 000 € H.T.

Le maire demande l'autorisation au conseil municipal de demander le fond de concours à la communauté de communes pour 2 000 € H.T.

Vote : 10 pour

5) Demande aide financière au Conseil Départemental pour les travaux d'isolation à « Lou Pradal »

Le maire demande l'autorisation au conseil municipal de demander une aide financière au Conseil départemental pour les travaux d'isolation d'un montant de 47 097 euros H.T.

Vote : 10 pour ;

6) Achat terrain à mme BARTHEZ A.M

Promesse de vente pour les parcelles :

AB 170, terrain d'une contenance de 3546 m² pour 4 000 €,

AB 55, bâtiment d'une contenance de 29 m² pour 15 000 €

Vote : 10 pour

7) Vente terrain

ATC France propose d'acheter une partie du terrain référencée A 727 pour une contenance de 93 m² à 14 000 €. Le maire demande l'autorisation de vendre la surface demandée par ATC.

Vote : 10 pour

8) Décision modificative au budget général

Faisant suite à l'acquisition ainsi qu'à la vente des terrains.

Vote : 10 pour

9) Intervention de mme BOJ

Compte rendu des réunions auxquels madame BOJ Véronique a représenté notre commune :

Le théâtre de Lacaune : création du décor pour l'inauguration ,

Réunion au Parc régional naturel du haut languedoc : les rives de l'Arn.

Réunion sur les statues Menhirs à Murat.

10) Demande ester en justice

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à faire toutes les demandes possibles (justice ou pas) : le camping non déclaré de madame RAYNAUD.

Questions diverses

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 25 octobre 2022.
à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du
5 Août 1884.

A Le Soulié, le 25 octobre 2022

Le Maire – Pierre BAILLY

